

pistes solidaires



A nous  
l'Europe !





# Les auteurs de ce livret

Ce livret pédagogique a été développé par l'équipe du Centre d'Information Europe Direct de Pau et des Pays de l'Adour, porté par l'association Pistes-Solidaires.

**pistes solidaires** Association d'éducation, Pistes-Solidaires s'inscrit dans un processus qui favorise les savoirs, les compétences et les attitudes promouvant la justice et l'égalité dans une société interculturelle et un monde interdépendant. L'association est née d'une ambition : sensibiliser aux problèmes globaux et montrer le potentiel du changement ; permettre aux citoyens de comprendre les liens entre leur propre vie et celles des citoyens du monde entier.

Pistes-Solidaires développe ses actions selon 3 axes :

- la mobilité éducative (Service Volontaire Européen, Service Civique International, échanges de jeunes, stages, formations...);
- la coopération européenne dans les domaines sociaux, socio-éducatifs et socioculturels ;
- le développement social et socioculturel afin d'appuyer les initiatives locales et accompagner les porteurs de projets.



Les missions en tant que Centre d'Information Europe Direct :

- offrir un service d'information gratuit sur les questions européennes
- conseiller et répondre aux questions des citoyens sur l'Union européenne, son fonctionnement, ses actions, et ses

financements

- encourager activement le débat local et régional sur l'Union européenne et ses politiques
- recueillir les préoccupations des citoyens et rendre compte aux institutions européennes des questions, des avis ou des suggestions des citoyens

Les principaux services offerts :

- Information : documentation gratuite, lettres d'information, sites internet ;
- Animation : participation à des manifestations, organisation de conférences-débats et de journées d'information, interventions (dans les établissements scolaires, associations,...) ;
- Conseil : suivi des appels à propositions, conseil pour le montage de projets et recherche de partenaires transnationaux.

# Le livret pédagogique



Ce livret pédagogique, édité par le Centre d'Information Europe Direct de Pau et des Pays de l'Adour, vient en complément d'une animation active et participative développée par le CIED "A nous l'Europe !".

A destination de collégiens et lycéens de 13 à 17 ans, cette animation permet de (re) partir à la découverte de l'Union européenne à travers son histoire, ses institutions, ses réalisations qui nous impactent au quotidien et bien plus encore. Le CIED, porté par l'association Pistes-Solidaires permet la participation de volontaires européens à ces temps d'animation pour permettre aux élèves d'échanger autour d'autres cultures (échanges linguistiques, stéréotypes...)

Le livret reprend des éléments essentiels sur la connaissance de l'Union européenne, complétés par quelques jeux pour les élèves.

**Vous souhaitez bénéficier d'une intervention du CIED Pau Pays de l'Adour dans votre établissement ?** Contactez l'équipe du CIED !

# 1



## L'Union Européenne : pourquoi, comment ?



# Continent européen et Union européenne : quelles différences ?


## ★ L'Europe

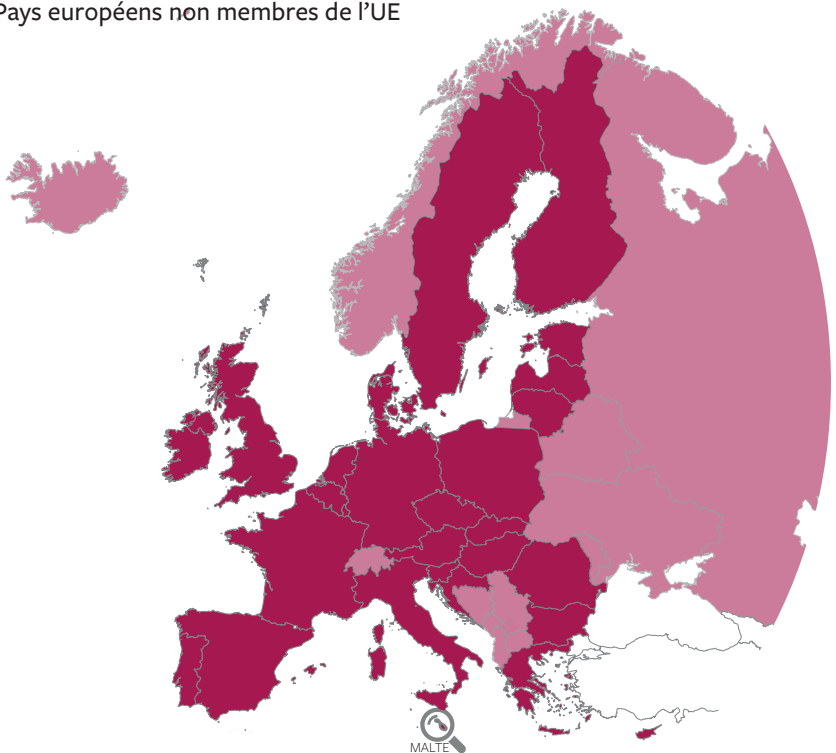
C'est le continent qui s'étend du nord au sud de l'Océan Arctique à la Méditerranée et d'ouest en est de l'Océan Atlantique au mont Oural. 742 millions de personnes vivent sur ce continent composé de 49 pays.

## ★ L'Union européenne (UE)

C'est une association politique et économique composée de 28 Etats tous situés sur le continent européen. Cette union politique et économique était, au départ, composée de 6 pays et s'est agrandie depuis 1951.

 Pays européens membres de l'UE

 Pays européens non membres de l'UE



# L'Union européenne : une construction au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale



Après la Seconde Guerre Mondiale, les pays d'Europe sont détruits, particulièrement dans le domaine économique. La guerre a fait 55 millions de morts et 35 millions de blessés. Les pays européens savent qu'une paix durable est nécessaire.

Les politiques de tous les pays européens s'interrogent : comment faire durer la paix ? Plusieurs politiques suggèrent de réunir les pays européens autour d'une structure commune afin d'assurer la paix.

## Les pères fondateurs de l'Union européenne

### ★ Winston Churchill



Dès 1946, le premier ministre britannique suggère d'ériger les Etats-Unis d'Europe. En reconstituant ainsi la famille européenne autour d'un cadre commun, cela permettrait à l'Europe de vivre libre et heureuse explique-t-il dans son discours à la jeunesse étudiante à l'Université de Zurich.

### ★ Jean Monnet

C'est lui qui coordonne la production industrielle en France et au Royaume-Uni pendant la Seconde Guerre Mondiale. Il devient après commissaire général au plan du gouvernement français et suggère à Robert Schuman, alors ministre des affaires étrangères français, de s'allier avec d'autres pays européens notamment l'Allemagne.



## ★ Robert Schuman



Le 9 mai 1950, il déclare que la mise en commun des productions de charbon et d'acier permettra d'établir des bases économiques communes en Europe et que la guerre sera « non seulement impensable mais aussi matériellement impossible ». Pourquoi le charbon et l'acier ? Ce sont les matières premières qui permettent la construction des armes de guerre.

Après ce discours, six gouvernements d'Europe se rallient à la France et créent ensemble la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier ou CECA. La date de son discours est aujourd'hui considérée comme la date de naissance de la construction européenne. Le 9 mai est devenu depuis la fête de l'Europe, célébrée dans toute l'Union européenne.



Signature du Traité de Paris



# La place de l'Union européenne dans le monde

L'UE est une grande puissance économique mondiale. Elle est, en 2016, la première puissance commerciale du monde et la première exportatrice de services devant les Etats-Unis. C'est donc un pôle économique important avec un produit intérieur brut supérieur à celui des Etats-Unis.

L'Union européenne c'est également 508 millions d'habitants et malgré sa force économique, son poids démographique est lui assez faible. Pour donner un exemple, la Chine a 1,3 milliard d'habitants quant à l'Inde c'est 1,2 milliard d'habitants. En comparaison la France n'a que 66 millions d'habitants et l'Allemagne en a 80 millions.

Face à de grandes puissances comme les pays asiatiques par exemple, l'Union européenne pèse sur toutes les décisions mondiales et concurrence très bien sur le marché économique mondial des pays beaucoup plus importants.



# 2



## La construction européenne : une histoire récente et un long processus



# Les grandes étapes de la construction

## ☆ La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA)

En 1951, suite à la déclaration Schuman, 6 pays se rallient à cet appel et signent le Traité de Paris qui marque le début de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA). Ce sont les 6 pays fondateurs : la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas.

La CECA, c'est un marché commun avec des objectifs et des institutions communes pour les 6 pays fondateurs. Les droits de douane sont supprimés sur ces produits.

## ☆ Le Traité de Rome et le début de la Communauté Economique Européenne (CEE)

Six ans après, en 1957, fiers de la réussite de la CECA, les 6 pays fondateurs ratifient un nouveau traité : le Traité de Rome. C'est la création de la Communauté Economique Européenne ou CEE.

**Quels sont les objectifs de la CEE ?** Permettre aux pays européens de se développer économiquement grâce à la mise en place d'un marché commun mais aussi grâce à un rapprochement de certaines politiques nationales au niveau européen.

Le Traité de Rome marque le début d'un rapprochement toujours plus étroit entre les pays européens. Dès 1958, le marché commun est élargi à la libre circulation des marchandises en général. C'est la création d'une Union Douanière.

## ☆ La CEE devient l'Union européenne (UE)

A partir de 1992 et avec la signature du Traité de Maastricht, la CEE devient l'Union européenne. Les pays européens, désormais au nombre de 12, décident de dépasser ensemble le seul objectif économique qui motivait jusque-là la collaboration européenne pour mettre en œuvre des politiques communes dans différents domaines comme la sécurité, la politique étrangère, la justice ou encore les affaires intérieures.

Le traité de Maastricht introduit également pour la première fois la citoyenneté européenne !



2.



Qu'est-ce que...

la citoyenneté européenne ?

Tout citoyen d'un pays européen possède une identité nationale mais aussi une identité européenne. En tant que citoyen européen, vous possédez des droits :

- circuler et séjourner librement dans l'Union européenne
- droit de vote aux élections européennes et aux élections municipales quel que soit le lieu où l'on réside.
- différentes garanties politiques et juridiques
- droit de se présenter aux élections européennes et municipales. Dans chaque pays la loi diffère un peu. En France par exemple, les ressortissants européens peuvent siéger au conseil municipal mais ne peuvent pas devenir maire ou adjoint au maire

## ☆ Le Traité d'Amsterdam et les accords de Schengen

En 1997, les pays européens réaffirment, avec le Traité d'Amsterdam, le principe de liberté, de démocratie et le respect des droits de l'Homme. Ce traité souligne « un espace de liberté, de sécurité et de justice ». Le traité intègre également les accords de Schengen qui permettent à tout citoyen de circuler librement sur le territoire européen.



Qu'est-ce que...

l'espace Schengen ?

En 1985, 5 pays membres de la CEE décident de supprimer leurs frontières intérieures. C'est ce que l'on appelle les accords de Schengen.

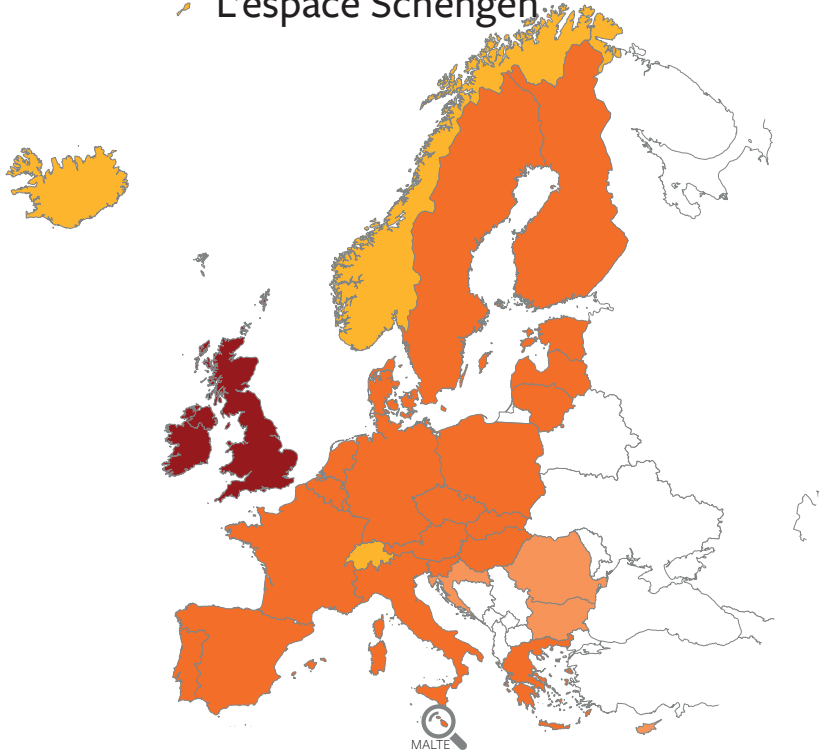
Qu'est-ce que faire partie de Schengen veut dire ? Cela signifie qu'il n'y a pas de contrôles systématiques aux frontières intérieures des pays membres de Schengen et que les contrôles aux frontières extérieures de Schengen sont harmonisés.

En 2016, 26 pays appartiennent à l'Espace Schengen mais tous n'appartiennent pas à l'Union européenne. Sur 26 pays, 22 pays sont membres de l'UE.


Attention donc à ne pas confondre Schengen et Union européenne ! Par exemple, la Suisse ou la Norvège ne font pas partie de l'Union européenne mais appartiennent à l'espace Schengen.


Au contraire, l'Irlande qui appartient à l'Union européenne ne fait pas partie de Schengen. Pour vous rendre en Irlande vous devrez donc passer une frontière avec un contrôle des papiers d'identité.

## L'espace Schengen




### Les pays de l'Espace Schengen

 Membres de l'UE

 Non membres de l'UE

### Les pays de l'UE en dehors de Schengen

 Pays signataires de la Convention mais les accords ne sont pas encore appliqués

 Pays non signataires de la Convention





### Le saviez-vous ?

- Schengen est une commune du Luxembourg. Le village ne compte que 4313 habitants. C'est à cet endroit que la France, la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne signent en 1985 les accords de Schengen.
- Chaque année 1,25 milliard de déplacements sont effectués entre les pays de l'espace Schengen.

## ★ Depuis 2007 : le Traité de Lisbonne

Depuis 2007, l'Union européenne est régie par le Traité de Lisbonne. Il met en place des règles qui rendent l'Union européenne plus démocratique et plus transparente. Le Parlement Européen voit son rôle renforcé. C'est dans le Traité de Lisbonne que voit le jour le droit à l'initiative citoyenne européenne.



### Le saviez-vous ?

L'initiative citoyenne européenne permet aux citoyens européens de présenter une proposition de loi à la Commission Européenne dans un des domaines dans lequel l'Union européenne peut légiférer. Cette initiative doit être soutenue par au moins un million de citoyens européens issus d'au moins 7 pays de l'UE.

Je peux par exemple proposer une initiative citoyenne sur le thème de la protection de l'eau en demandant une interdiction de rejeter dans l'eau tel ou tel type de polluant.

Pour soutenir une initiative citoyenne vous devez avoir 18 ans.



## A TOI DE JOUER !

### Un peu d'Histoire...

Relie les éléments des deux colonnes qui vont ensemble.

- |                                    |  |
|------------------------------------|--|
| Communauté Economique Européenne ● | ● Avec ce Traité, en 1992, la CEE devient l'Union européenne                       |
| Espace Schengen ●                  | ● Nombre de pays dans l'Espace Schengen  |
| Traité de Rome ●                   | ● Robert Schuman prononce le discours fondateur de la construction européenne      |
| 26 ●                               | ● France, Allemagne, Pays-Bas, Luxembourg, Italie, Belgique                        |
| 6 pays fondateurs ●                | ● Je peux y circuler librement   |
| Traité de Maastricht ●             | ● Création de la CECA. C'est le Traité de Paris                                    |
| 9 mai 1950 ●                       | ● En 2017, j'ai 60 ans   |
| 1951 ●                             | ● Toutes les marchandises peuvent circuler librement au sein des 6 pays fondateurs |

*Solution page 38*

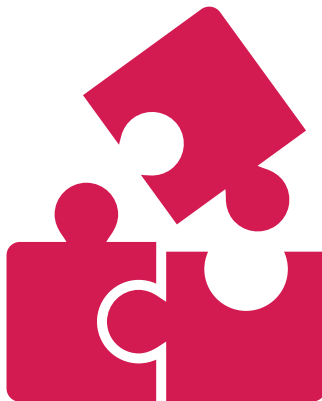


2.

# 3



Les différents élargissements :  
de 6 à 28 pays





Si la CECA a commencé son histoire avec 6 pays, l'Union européenne compte 28 membres en 2016.

Différentes vagues d'élargissement ont eu lieu entre 1973 et 2016. Le dernier pays à être entré dans l'Union européenne est la Croatie en 2013.



**1951**  
Allemagne  
Belgique  
France  
Italie  
Luxembourg  
Pays-Bas

**1981**  
Grèce

**1995**  
Autriche  
Finlande  
Suède

**2007**  
Bulgarie  
Roumanie

**1973**  
Danemark  
Irlande  
Royaume-Uni

**1986**  
Espagne  
Portugal

**2004**  
Chypre  
Estonie  
Hongrie  
Lettonie  
Lituanie  
Malte  
Pologne  
République Tchèque  
Slovaquie  
Slovénie

**2013**  
Croatie





## A TOI DE JOUER !

### Mots mêlés

Retrouve les 28 pays de l'Union européenne. Une lettre peut être rayée plusieurs fois.

R H B H S C T E N G A P S E X Z G J L D  
L V K V W J M S A B S Y A P P R R E B K  
G K V W Ç J D S G V G T U S Z P R I Q Q  
E N G A M E L L A R P L A L E C I N Z I  
Y I G Ç Q X D O F O E M C E U U H O E C  
W E X J M S W V V Ç Y C J I D T E T I P  
D H P Ç R U K A W N B I E N Ç M I S N S  
C C V T E E U Q I G L E B A I E L E A Z  
R I P Z H I R U E S C Q J U R N A M M I  
O R W E M P N I P E V V N T L A T T U I  
A T A D J Z R E D I H V K I A T I P O E  
T U K N M A J E V N G C F L N Y F O R Z  
I A L A G C U N O O I R K D D H D R G B  
E H N L D S I H G T L U U T E X K T Y Q  
T G U N F O E I P T C S F O M H F U Z O  
L B Q I S I X F I E F R H R B Ç E G X L  
A T M F R C P L Z L O G S A A M H A W A  
M S J G F C H Y P R E F L Z E N E L Q Z  
X I N U E M U A Y O R Q Ç U B F C X W D  
K O N B P D A N E M A R K A W J Ç E U F  
H B P T Ç I R P O L O G N E X D F Q C L  
D P M R E P U B L I Q U E T C H E Q U E

## LES MOTS A TROUVER

ALLEMAGNE

AUTRICHE

BELGIQUE

BULGARIE

CHYPRE

CROATIE

DANEMARK

ESPAGNE

ESTONIE

FINLANDE

FRANCE

GRÈCE

HONGRIE

IRLANDE

ITALIE

LETTONIE

LITUANIE

LUXEMBOURG

MALTE

PAYS-BAS

POLOGNE

PORTUGAL

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

ROUMANIE

ROYAUME-UNI

SLOVAQUIE

SLOVÉNIE

SUÈDE



*Solution page 39*



## Comment devient-on membre de l'Union européenne ?

---

Tout pays européen peut faire une demande d'adhésion à l'UE. Il doit cependant respecter ses valeurs et trois critères :

- politique
- économique
- assumer les obligations de l'adhésion

Pour qu'un pays devienne membre il faut également que tous les Etats membres de l'Union européenne soient d'accord (c'est l'unanimité).

La Turquie par exemple est candidate depuis 1987. De nombreux Etats membres ne souhaitent pas qu'elle devienne membre de l'UE. L'une des raisons pour laquelle tous ne sont pas d'accord tient à la question du respect des droits de l'Homme par le gouvernement turc.



# 4



## La zone euro





Depuis 2002, il est possible, dans certains pays européens, de payer en euros. En 2016, l'Euro est la monnaie de 19 pays de l'Union européenne. Comme l'espace Schengen, tous les pays de l'UE n'ont pas adopté l'Euro.

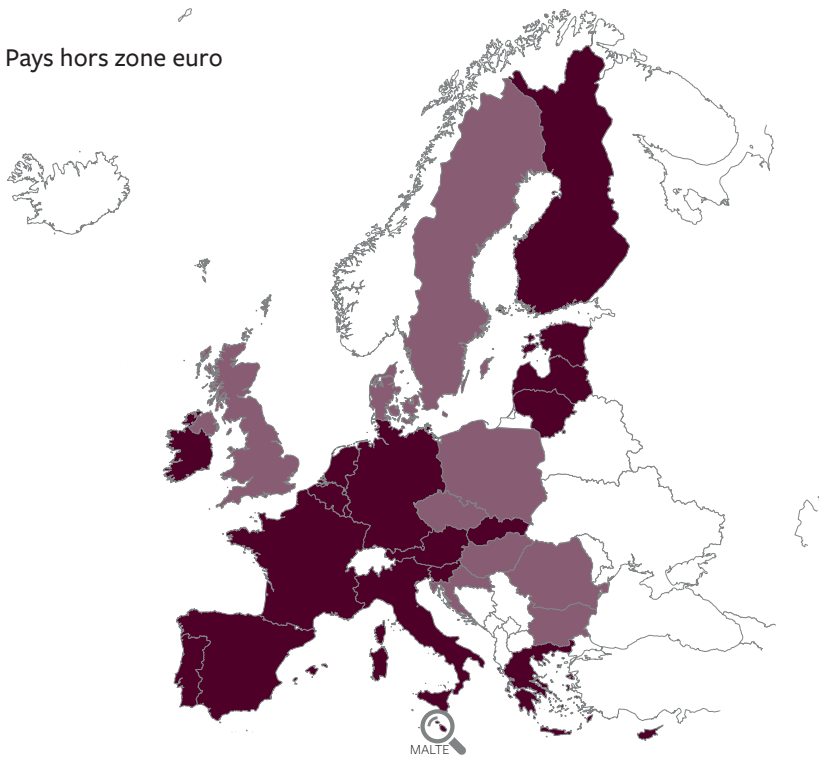
Par exemple, si je voyage en Italie avec des amis, je n'aurai pas besoin de changer de monnaie pour payer le restaurant ou l'entrée des musées. Si je voyage en Pologne, par contre, il me faudra changer mes euros en zloty.

Ceux qui ont adopté l'Euro appartiennent à la zone euro. Cette zone euro est constituée de 19 pays sur les 28 états membres de l'Union européenne. Elle a été créée en 1999 mais l'Euro n'a été mis en circulation qu'à partir de 2002. En supprimant les monnaies nationales, ces 19 pays ont ainsi pu supprimer les taux de change pour faciliter les transactions monétaires mais aussi la vie des citoyens européens qui ne perdent plus d'argent en taux de change lorsqu'ils voyagent.

## La zone euro

 Zone euro

 Pays hors zone euro



La politique économique de la zone euro est gérée par la Banque Centrale Européenne.

## ★ La Banque Centrale Européenne (BCE)

- Son rôle : maintenir la stabilité des prix dans la zone euro et la stabilité de l'Euro sur les marchés financiers
- Ses membres : les banques centrales nationales de la zone euro. Son Président est Mario Draghi jusqu'en novembre 2019.
- Son siège : Francfort-sur-le-Main en Allemagne



### A TOI DE JOUER !

#### Vous avez dit taux de change ?

L'euro c'est vraiment pratique, mais on ne peut pas l'utiliser partout ! Calculons les taux de change\* !

- **Royaume-Uni** - 1 livre = 1,11€

Combien font 30€ ? .....

- **Suède** - 1 couronne suédoise = 0,10€

Combien font 21 400 couronnes suédoises ? .....

- **Pologne** - 1 zloty = 0,23€

Combien font 689€ ? .....

- **République Tchèque** - 1 couronne tchèque = 0,037€

Combien font 7 821 couronnes tchèques ? .....

- **Hongrie** - 1 forint = 0,003€

Combien font 422€ ? .....

- **Croatie** - 1 kuna = 0,13€

Combien font 63 kuny ? .....

- **Roumanie** - 1 lei = 0,22€

Combien font 5€ ? .....

*Solution page 39*

\* Les taux de change utilisés sont ceux du mois de novembre 2016

# 5



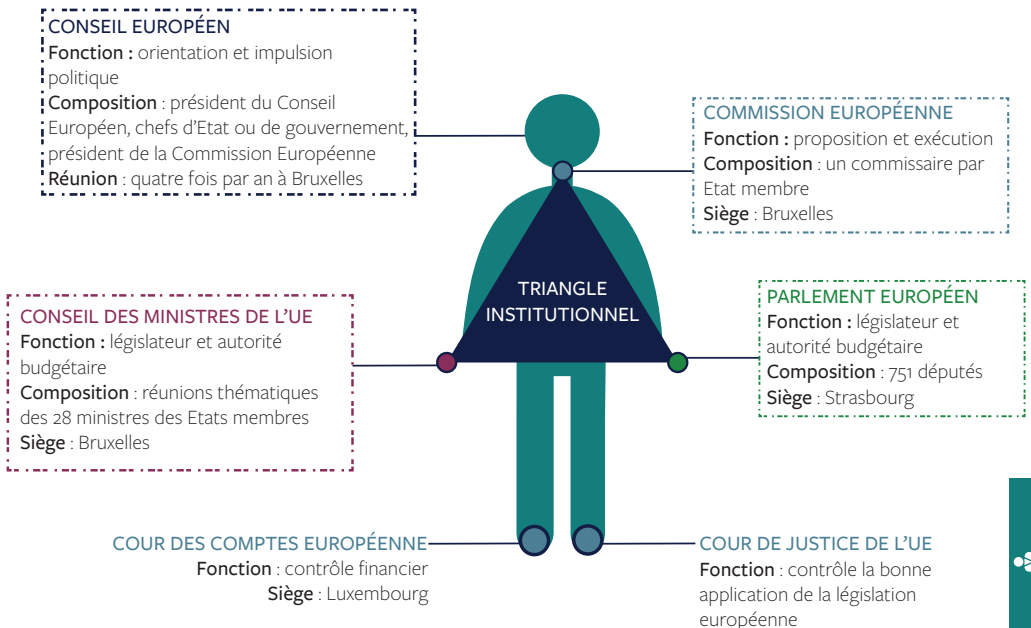
## Les institutions européennes : comment ça marche ?





# Comprendre les institutions en un coup d'oeil

Rien de plus simple que les institutions européennes ! Elles fonctionnent comme un bonhomme. Avec une tête qui pense, des épaules qui soutiennent la tête, des bras qui exécutent et décident ce qu'ils doivent faire, en accord avec la tête et les épaules bien sûr ! Et des jambes, qui soutiennent l'édifice et qui vérifient que tout fonctionne pour le mieux afin de continuer à avancer !



## ★ Le Conseil Européen

- **Son rôle** : il définit les orientations que doit prendre l'Union européenne. Il définit les priorités politiques de l'Union européenne et établit un programme d'action mais il n'a pas de pouvoir législatif.
- **Ses membres** : 28 chefs d'Etats ou de gouvernement de l'Union européenne ainsi que le président du Conseil Européen et le président de la Commission Européenne. Le président du Conseil Européen depuis 2014 s'appelle Donald Tusk, il est élu pour un mandat de 2 ans et demi renouvelable.
- Il se réunit 4 fois par an à Bruxelles.

## ★ La Commission Européenne

- **Son rôle** : elle propose et exécute la législation européenne en fonction des orientations données par le Conseil Européen. Elle propose de nouvelles lois et veille à leur application au sein des pays membres de l'Union européenne.
- **Ses membres** : un commissaire par pays est désigné pour siéger au sein de la Commission Européenne. Ces 28 commissaires ont chacun la charge d'une direction générale autour d'un thème. Par exemple la Direction Générale Agriculture ou la Direction Générale Education. Le président de la Commission Européenne, depuis 2014, s'appelle Jean Claude Juncker. Il est élu pour un mandat de 5 ans qui peut être renouvelé.
- **Siège** : Bruxelles



### A retenir !

Le président de la Commission Européenne est proposé par le Conseil Européen auprès des membres du Parlement Européen. C'est le Parlement Européen qui se prononce en élisant ou en rejetant la candidature en question.

Les commissaires européens sont eux proposés par les Etats membres. Ils sont adoptés par les membres du Conseil Européen et par le président de la Commission Européenne. Les commissaires constituent le collège de la Commission Européenne.

## ★ Le Parlement Européen

- **Son rôle**. Il a trois grands pouvoirs :
  - Un pouvoir législatif : il adopte les lois et décide du contenu législatif en collaboration avec le Conseil de l'Union européenne.
  - Un pouvoir de contrôle : il peut déposer une « motion de censure » pour faire démissionner la Commission Européenne.
  - Un pouvoir budgétaire : il adopte le budget de l'Union européenne en collaboration avec le Conseil de l'Union européenne.
- **Ses membres** : 750 députés et 1 président. Ils sont élus au suffrage universel direct par les citoyens européens. Le président du Parlement Européen est élu pour 2 ans et demi et peut être renouvelé. Le nombre de députés européens par pays est déterminé en fonction du nombre d'habitants. Par exemple, l'Allemagne est le pays le plus peuplé d'Europe, il a donc 96 eurodéputés. Au maximum un pays peut avoir 96 eurodéputés et au minimum 6.
- **Siège** : Strasbourg



## A retenir !

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct.

### Qu'est-ce que cela signifie ?

Si je vote pour un député aux élections européennes et qu'il est élu c'est ce même député qui votera les lois à Strasbourg directement. Le vote des citoyens est donc très important !

Dès la création de la CECA, un Parlement Européen a été créé. S'il n'avait au départ qu'un rôle consultatif, son pouvoir a continuellement été élargi. Avant 1979, les députés européens étaient élus par les parlements nationaux des pays membres de la CEE.

En **1979** ont lieu les premières élections européennes au suffrage universel direct. Ce nouveau mode d'élection permet aux résidents de la Communauté Economique Européenne de décider eux-mêmes des personnes qui siègent au Parlement Européen.

Il y avait au départ 410 députés pour 9 pays représentés. En 2016, ils sont 751 pour 28 pays membres de l'Union européenne.



## Le Conseil de l'Union européenne

- **Son rôle** : il adopte la législation européenne avec le Parlement Européen. Il coordonne les orientations économiques des Etats membres. Il signe des accords avec des pays hors de l'Union européenne. Il approuve le budget annuel de l'Union européenne et définit la politique étrangère et de défense de l'Union européenne.
- **Ses membres** : 28 ministres. Ce sont les ministres des pays membres de l'UE qui y siègent. Selon le thème abordé, les ministres concernés devront être présents.
- **Siège** : Bruxelles



## A retenir !

La présidence du Conseil de l'Union européenne n'est pas détenue par une personne, comme c'est le cas pour les autres institutions, mais par un Etat membre. Tous les 6 mois, un nouvel Etat membre prend la présidence. C'est ce que l'on appelle la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne.



5.

## ★ La Cour de Justice de l'UE

- **Son rôle** : sa mission principale est de contrôler la bonne application des lois européennes. Si une loi n'est pas appliquée par un des états membres, la cour de justice de l'UE peut infliger une amende à l'Etat. Elle aide aussi les Etats à appliquer les lois en prenant en compte leurs propres réalités.
- **Ses membres** : 1 juge de chaque Etat membre de l'UE et 8 avocats généraux
- **Siège** : Luxembourg

## ★ La Cour des Comptes de l'UE

- **Son rôle** : elle contrôle les fonds européens afin de vérifier qu'ils sont utilisés correctement et contribue à la gestion économique de l'Union européenne.
- **Ses membres** : 1 membre par Etat Membre et 1 président
- **Siège** : Luxembourg



### Le saviez-vous ?

Le **Conseil de l'Europe** n'est pas une institution de l'Union européenne.

C'est la principale organisation de défense des Droits de l'Homme sur le continent européen. Cette organisation compte 47 états membres dont les 28 pays de l'Union européenne.

Tous ses membres ont ratifié la Convention Européenne des droits de l'Homme. La cour européenne des droits de l'Homme vérifie que les états membres de l'organisation respectent bien la Convention Européenne des droits de l'Homme.



*Le Parlement Européen à Strasbourg*



## A TOI DE JOUER !

### Qui fait quoi ?

Fais correspondre à chaque institution son/ses rôle(s). Il peut y avoir plusieurs cases à cocher pour une seule institution.

|  | Parlement Européen | Commission Européenne | Conseil européen | Conseil de l'UE | Cour des comptes de l'UE | Cour de justice de l'UE |
|--|--------------------|-----------------------|------------------|-----------------|--------------------------|-------------------------|
| Contrôle des dépenses de l'UE                  |                    |                       |                  |                 |                          |                         |
| Vérifie l'application d'une loi                |                    |                       |                  |                 |                          |                         |
| Nomme le président de la Commission Européenne |                    |                       |                  |                 |                          |                         |
| Est élu par les citoyens européens             |                    |                       |                  |                 |                          |                         |
| Définit les orientations politiques            |                    |                       |                  |                 |                          |                         |
| Vote les lois                                  |                    |                       |                  |                 |                          |                         |
| Propose et exécute la stratégie de l'UE        |                    |                       |                  |                 |                          |                         |

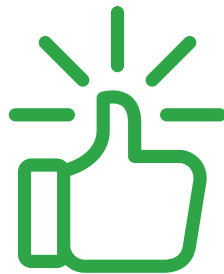
Solution page 40



# 6



L'Union Européenne :  
quel impact dans  
notre quotidien ?



Vous ne vous en apercevez peut-être pas, mais l'Union européenne joue un rôle dans votre quotidien ! Et cela passe par de petites et grandes choses. Voici quelques exemples.

## Jeune et mobile avec les programmes européens

### ☆ Erasmus : l'une des plus belles réalisations européennes

Erasmus c'est le nom donné au programme européen permettant aux étudiants de réaliser une partie de leurs études universitaires ou bien un stage à l'étranger. Ce programme est né en 1987, cela fait donc 29 ans que les citoyens européens ont la possibilité et de voyager et d'apprendre en même temps !

Son nom vient de l'humaniste néerlandais du XVI<sup>e</sup> siècle : Erasme. Il a voyagé durant de nombreuses années à travers l'Europe pour s'enrichir et découvrir de nouvelles cultures ! Bref, le même esprit que le programme Erasmus aujourd'hui !

Entre la création du programme et 2016, ce sont au total plus de 3 millions d'étudiants qui ont pu partir étudier à l'étranger !

Pour y participer, il faut se rapprocher du bureau des relations internationales de son université.

### ☆ Encore plus avec Erasmus+ !

Le programme Erasmus+ comprend bien évidemment Erasmus mais donne également bien d'autres opportunités.

Quelques exemples :

- **Les échanges de jeunes pour les jeunes ayant entre 13 et 30 ans.** Il est possible de participer à une mobilité de courte durée (entre 5 et 21 jours), qui permet d'avoir une première expérience de mobilité dans un projet interculturel. Les départs se font en petit groupe avec une personne en charge de gérer le groupe. Il n'est pas nécessaire de parler anglais, seule la motivation compte !

L'hébergement et les repas sont pris en charge. Le programme Erasmus+ contribue également aux frais de transport.



- **Le Service Volontaire Européen (SVE) pour les 17-30 ans.** Le Service Volontaire Européen encourage la mobilité des jeunes et leur permet de s'engager dans un projet d'intérêt général dans de nombreux domaines (environnement, culture, art, social, animation...) à l'étranger. Cela peut durer de 2 semaines à 12 mois et est très encadré. En effet, le jeune bénéficie d'une préparation au départ, d'un suivi tout au long du volontariat et d'une évaluation au retour.

Tout comme pour les échanges de jeunes, l'hébergement et les repas sont pris en charge. Le programme Erasmus+ contribue également aux frais de transport.

## L'impact de l'Union européenne dans mon quotidien

L'Union européenne agit dans de nombreux domaines qui nous concernent au quotidien. Quelques exemples...



### Téléphonie

Lorsque vous vous déplacez à l'étranger, vous payez un supplément pour les appels, sms, etc. Oui mais un petit supplément car l'Union européenne limite ces frais et les abolira le 15 juin 2017. Plus de surtaxe quand vous téléphonerez depuis l'Espagne ou d'un autre pays de l'Union européenne !



### Transports

Aujourd'hui prendre l'avion pour se déplacer en Europe ne coûte plus aussi cher qu'avant ! C'est grâce aux compagnies Low-cost. Ces compagnies low-cost ont pu voir le jour grâce à l'UE qui a suivi la voie de la déréglementation de la concurrence pour permettre à ces compagnies de voir le jour ! Auparavant, seules les compagnies nationales pouvaient proposer des dessertes dans leur pays à des prix souvent inaccessibles.



### Projets locaux

De nombreux projets sont financés par l'UE sur notre territoire mais on ne s'en rend pas compte ! Par exemple, si les habitants de Pau peuvent bénéficier de la fibre optique pour internet c'est parce que l'UE l'a financée. De même le nouveau centre aquatique des Hauts-de-Bayonne a vu le jour grâce à des fonds européens !



## Santé et urgence



● Partout en Europe, voyagez avec la **Carte Européenne d'Assurance Maladie**. En cas de déplacement au sein de l'Union européenne, en Islande au Liechtenstein en Norvège ou en Suisse, elle vous permet de bénéficier d'une prise en charge sur place de vos soins médicaux, selon la législation et les formalités en vigueur dans le pays de séjour. Cette carte est gratuite.

● **112** : c'est le numéro d'urgence gratuit et valable partout en Europe ! Certains pays ont même décidé d'abandonner leur numéro national et de ne garder que le 112.



## A TOI DE JOUER !

### ✓RAI ou FAUX✗?

● Je peux participer à une mobilité européenne même si j'ai 14 ans.

VRAI

FAUX

● Le nom du programme Erasmus fait référence au philosophe Voltaire qui aimait beaucoup voyager.

VRAI

FAUX

● Depuis 2012, le programme Erasmus a permis à plus de 2 millions de jeunes de partir étudier à l'étranger.

VRAI

FAUX

● Il existe un programme de volontariat européen qui permet aux jeunes de 17 à 30 ans de partir à l'étranger jusqu'à 1 an.

VRAI

FAUX

Solution page 40





## ✓ RAI ou FAUX? (la suite)

- En 2018, je ne paierai plus de frais supplémentaire si je téléphone depuis un pays européen.

VRAI

FAUX

- La carte européenne d'assurance maladie est gratuite.

VRAI

FAUX

- Le numéro d'appel d'urgence en Europe est le 113.

VRAI

FAUX

*Solution page 41*



6.

# 7

## Les challenges du vivre ensemble



« Unie dans la diversité » c'est la devise de l'Union européenne depuis 2000. Elle souligne la capacité qu'a eue l'UE à s'unir pour œuvrer en faveur de la paix tout en faisant de ses différences culturelles, linguistiques et traditionnelles une force et une richesse.

## **Une Union : 24 langues officielles**

24 langues ! Comment fait-on pour gérer toute cette diversité linguistique au sein de l'Union européenne ! Nous trouvons également 3 alphabets différents : le latin, le grec et le cyrillique.

S'il existe 24 langues officielles dans l'UE, il n'y a que 3 langues de travail afin de faciliter l'échange au sein des institutions : l'allemand, l'anglais et le français.

En rendant officielles toutes les langues des pays de l'UE, cela permet de communiquer directement avec les citoyens européens. Il est essentiel que l'Union européenne se fasse comprendre de tous. Pour ce faire, l'UE emploie de nombreuses personnes qui traduisent et interprètent pour toutes les institutions de l'Union européenne. C'est de cette manière que toutes les informations deviennent accessibles à tous ! L'UE est le plus grand employeur d'interprètes et de traducteurs du monde.

## **Une diversité culturelle qui fait la richesse de l'Union européenne**

Avec 28 pays au sein de l'Union européenne, la diversité culturelle est grande ! La Charte des Droits fondamentaux de l'Union européenne souligne que « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion » au sein de l'UE.

Mais la diversité culturelle ne réside pas simplement dans le respect des autres et dans leur liberté à croire et à penser ce qu'il souhaite ! La diversité culturelle c'est aussi les goûts divers des habitants de l'UE en matière de nourriture, c'est aussi la diversité des créations artistiques par exemple les films français, allemands, anglais, belges, etc.

Grâce à l'ouverture des frontières et au travail qui est fait pour promouvoir la culture européenne nous pouvons tous en profiter ! Un vrai régal !





## A TOI DE JOUER !

### Prêts ? Calculez !

S'il existe 24 langues officielles dans l'Union européenne, combien faudrait-il de traducteurs pour que toutes les langues soient traduites simultanément ?

.....

### Rébus

Quelle est la phrase cachée derrière ce rébus ?



10



.....

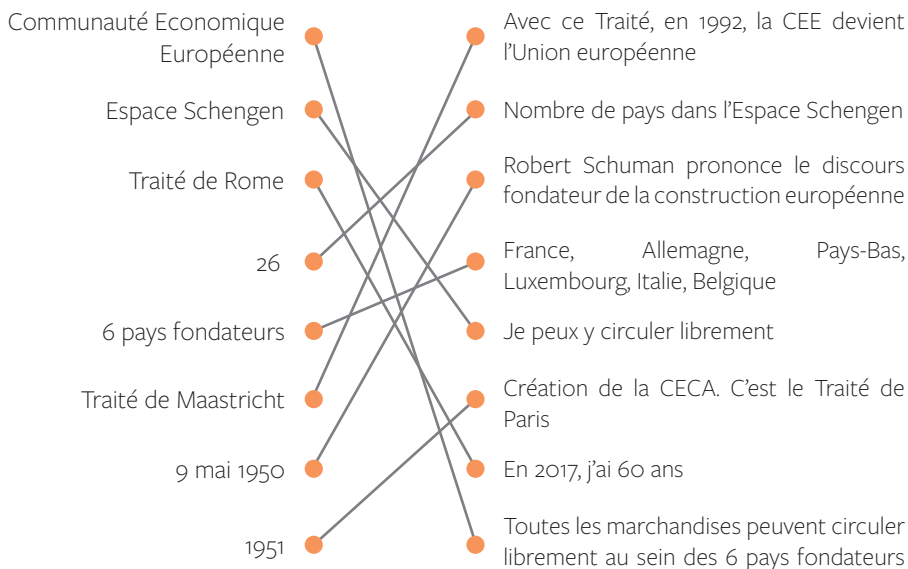
*Solution page 41*



# Les solutions

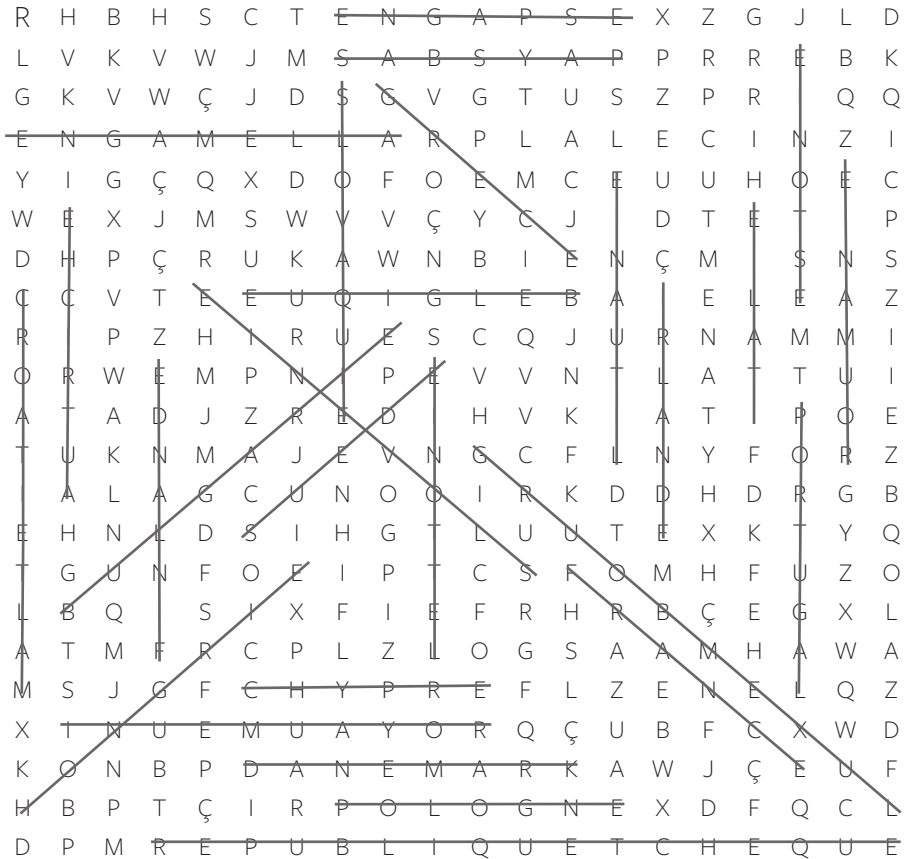


## Un peu d'Histoire... (page 15)





## Les mots mêlés (pages 18 et 19)



## Vous avez dit taux de change ? (page 23)

- Royaume-Uni - 30€ = 27,03 livres
- Suède - 21 400 couronnes suédoises = 2 140 €
- Pologne - 689€ = 2 995,65 zloty
- République Tchèque - 7 821 couronnes tchèques = 289,38 €
- Hongrie - 422€ = 140 666,67 forint
- Croatie - 63 kuny = 8,19 €
- Roumanie - 5€ = 22,73 lei



## Qui fait quoi ? (page 29)

|  | Parlement Européen | Commission Européenne | Conseil européen | Conseil de l'UE | Cour des comptes de l'UE | Cour de justice de l'UE |
|--|--------------------|-----------------------|------------------|-----------------|--------------------------|-------------------------|
| Contrôle des dépenses de l'UE                  |                    |                       |                  |                 | X                        |                         |
| Vérifie l'application d'une loi                |                    |                       |                  |                 |                          | X                       |
| Nomme le président de la Commission Européenne | X                  |                       |                  |                 |                          |                         |
| Est élu par les citoyens européens             | X                  |                       |                  |                 |                          |                         |
| Définit les orientations politiques            |                    |                       | X                |                 |                          |                         |
| Vote les lois                                  | X                  |                       |                  | X               |                          |                         |
| Propose et exécute la stratégie de l'UE        |                    |                       |                  |                 |                          |                         |



## ✓RAI ou FAUX? (pages 33 et 34)

- Je peux participer à une mobilité européenne même si j'ai 14 ans.  
**VRAI.** Cela est possible grâce aux échanges de jeunes.
- Le nom du programme Erasmus fait référence au philosophe Voltaire qui aimait beaucoup voyager.  
**FAUX.** Le nom de ce programme fait référence au philosophe néerlandais Erasme.
- Depuis 2012, le programme Erasmus a permis à 2 millions de jeunes de partir étudier à l'étranger.  
**FAUX.** Ils sont plus de 3 millions à avoir pu en bénéficier.



- Il existe un programme de volontariat européen qui permet aux jeunes de 17 à 30 ans de partir s'engager à l'étranger jusqu'à 1 an. **VRAI**
- A partir de 2018, je ne paierai plus de frais supplémentaire si je téléphone depuis un pays de l'Union européenne.  
**FAUX.** Cela sera possible dès le mois de juin 2017.
- La carte européenne d'assurance maladie est gratuite.  
**VRAI.** Il suffit d'en faire la demande auprès des services de la Sécurité Sociale.
- Le numéro d'appel d'urgence en Europe est le 113.  
**FAUX.** C'est le 112. il est gratuit et vous pouvez l'utiliser partout dans l'Union européenne.



## Un peu de calcul (page 37)

- S'il existe 24 langues officielles dans l'Union européenne, combien faudrait-il de traducteurs pour que toutes les langues soient traduites simultanément ?

24 langues x 23 langues = **552 combinaisons linguistiques possibles.**

Pourquoi multiplier par 23 ? On prend en compte les 24 langues officielles que l'on multiplie par les 24 langues moins une. En effet, on ne va pas par exemple traduire de l'allemand vers l'allemand ou du bulgare vers le bulgare. Il faut donc enlever une langue pour trouver la bonne réponse !

## Rébus



10



"Unie dans la diversité". C'est la devise de l'Union européenne.



# Pour aller plus loin

Le Centre d'Information Europe Direct de Pau et des Pays de l'Adour dispose de nombreuses publications, expositions, supports éducatifs qui peuvent être mis à disposition gratuitement.

Toutes les publications disponibles peuvent être consultées sur notre site web :

[www.europe-direct-ppa.fr](http://www.europe-direct-ppa.fr)



La diversité linguistique est inscrite dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne et signifie notamment que chaque citoyen européen peut communiquer avec les institutions européennes dans sa langue maternelle et recevoir une réponse dans cette même langue ; mais aussi avoir accès à tous les documents de l'Union Européenne dans sa langue maternelle.

Pour traduire simultanément les 24 langues de l'UE, il faut 552 traducteurs, ce qui correspond à autant de combinaisons de langues possibles. C'est donc pour cette raison que les langues les plus parlées en Europe sont celles privilégiées pour les institutions européennes :

En Europe plus de 504 millions d'habitants communiquent en 24 langues officielles et plus de 60 langues régionales ! Cette diversité est une richesse inscrite dans la devise de l'Union Européenne : l'Unité dans la diversité.







**Europe Direct :  
l'Europe près de chez vous !**

Vous avez une question, souhaitez de la documentation ou être accompagnés pour développer un projet autour de l'Europe ?

**Contactez-nous sans plus attendre !**

**Pistes-Solidaires** - 3, rue de Livron - 64000 PAU

Tél : 09.81.09.69.83

Mail : [europedirectppa@pistes-solidaires.fr](mailto:europedirectppa@pistes-solidaires.fr)

**[www.europe-direct-ppa.fr](http://www.europe-direct-ppa.fr)**



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission Européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

